

Paris, le 10 février 2021

## **Influenza aviaire : Pour sauver l'élevage de palmipèdes gras dans le Sud-Ouest, la CFA, la FN Foie Gras, la FNSEA et JA demandent à l'Etat de faire évoluer les règles en matière de protection des animaux**

*Les aviculteurs du Sud-Ouest paient à nouveau un lourd tribut au passage de l'influenza aviaire sur le territoire français à l'occasion des grandes migrations d'oiseaux sauvages depuis la Scandinavie vers le bassin méditerranéen et l'Afrique du Nord. Le département des Landes est particulièrement touché avec 339 foyers, sur les 460 que compte la France. Si la diffusion du virus est multifactorielle, il n'en demeure pas moins que la présence d'animaux d'élevage en nombre important à l'extérieur, pendant les périodes à risque, favorise « l'étincelle » qui peut conduire à la catastrophe. La CFA, la FN Foie Gras, la FNSEA et JA appellent dès aujourd'hui à renforcer la protection des élevages du passage des oiseaux sauvages en migration pour éviter une prochaine crise : l'obligation de mettre à l'abri tous les palmipèdes pendant les périodes à risque est une absolue priorité.*

### **Durcir les règles pour sauver l'élevage en plein-air et le patrimoine agricole de toute une région**

Depuis quelques jours les discours visant à opposer les éleveurs ou à opposer les modèles d'élevages se multiplient. Cette instrumentalisation de la crise à des fins syndicales et politiques est scandaleuse et délétère. « L'élevage en plein air est dans les gènes de la filière foie gras, il n'est pas question de le remettre en cause, au contraire : si l'on veut préserver nos territoires, notre savoir-faire dans le Sud-Ouest, si l'on veut préserver cet élevage en plein-air qui fait notre fierté, il faut à tout prix que nous soyons en capacité de mettre nos animaux à l'abri lorsqu'il y a une élévation du niveau de risque ! » explique Benjamin Constant, président de la FN Foie Gras et secrétaire général adjoint de la CFA. « Les vétérinaires nous l'expliquent depuis longtemps : la mise à l'abri des animaux pour éviter le premier contact avec les migrateurs est une des mesures essentielles pour lutter contre la diffusion du virus. Bien sûr ce n'est pas la seule, nous devons aussi travailler sur les densités d'élevages dans certaines zones bien identifiées, sur le respect des mesures de biosécurité, sur la vaccination etc. Prenons des décisions raisonnables et responsables pour tous. **L'Etat doit légiférer rapidement pour rendre obligatoire la mise à l'abri des palmipèdes pendant les périodes à risque et supprimer la possibilité d'attribuer des dérogations aux élevages de moins de 3200 palmipèdes** » ajoute-il. Il en va de l'avenir des élevages avicoles familiaux sur le territoire français.

### **Un accompagnement financier pour faciliter la transition des élevages vers des systèmes plus protecteurs vis-à-vis de la faune sauvage**

Bien sûr cette évolution ne se fera sans un accompagnement technique et financier substantiel. Les éleveurs, en particulier ceux avec peu d'animaux et avec des capacités d'investissement faibles ou en fin de carrière doivent être accompagnés dans ces changements. L'Etat et les Régions doivent jouer leur rôle pour faciliter les investissements des éleveurs dans des bâtiments adaptés à leurs besoins pour leur permettre de protéger leurs animaux pendant les périodes à risques. L'Etat doit aussi renforcer ses contrôles en matière de police sanitaire. C'est un défi collectif qui attend tous les acteurs de la filière : de l'accoupage à la transformation. Les éleveurs doivent aussi y prendre toute leur part. « Face à la brutalité et la violence du virus, les aviculteurs ont vécu et vivent des moments extrêmement douloureux qu'ils ne pourront pas supporter de revivre une nouvelle fois. Il faut aujourd'hui agir avec pragmatisme en se basant sur les données scientifiques. Si on ne le fait pas, c'est toute une filière qui risque de disparaître dans le Sud-Ouest » conclue Jean-Michel Schaeffer, président de la CFA.

#### **Contact presse :**

**CFA et FN Foie Gras : Yann Nédélec - 06 86 46 90 84 – [ynedelec@aviculteurs-france.fr](mailto:ynedelec@aviculteurs-france.fr)**

**FNSEA : Marion Fournier – 07 60 29 56 17 - [marion.fournier@reseaufnsea.fr](mailto:marion.fournier@reseaufnsea.fr)**

**JA - Gaëtan Labardin – 07 86 22 90 67 – [glabardin@jeunes-agriculteurs.fr](mailto:glabardin@jeunes-agriculteurs.fr)**